

Conseil Municipal du Jeudi 16 janvier 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/015

Date de la convocation : 09 janvier 2025

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Sophie PAIN procuration à Brigitte MOREL, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Eric MAUR, Caroline CLAVÉ procuration à Béatrice NUGEYRE, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : AUTORISATION LANCEMENT MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – MODULAIRE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES MARIAGES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Considérant la nécessité de disposer d'une salle des mariages et du Conseil Municipal accessible aux personnes à mobilité réduite,

Vu – l'accès difficile et non sécurisé à la salle actuelle en mairie principale,

Vu – la commission finances du 17 décembre 2024,

Madame la Maire explique qu'il est nécessaire de lancer un marché à procédure adaptée afin de pouvoir réaliser une salle modulaire dans la cour de l'annexe mairie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **par 21 voix POUR et 1 voix CONTRE**,

- d'approuver le lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux nécessaires,
- d'autoriser Madame la Maire à demander les subventions correspondantes auprès de l'Etat, du Département et de la Métropole Rouen Normandie,
- d'inscrire cette dépense au Budget Primitif 2025.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal
Pierre-Alain HIRSCH

Transmis en Préfecture :

10 mars 2025

Affichage :

10 mars 2025



La Maire,

Sylvie LAROCHE